

GUINOT TROYES

L'institut affilié GUINOT de TROYES s'est retrouvé en redressement judiciaire 10 mois après son ouverture et n'a même pas pu aller au bout de sa période d'observation et la liquidation judiciaire a été prononcée le 28 03 23. L'institut est vide depuis aucun repreneur n'ayant fait une offre même pour un euro et sans les dettes :

GUINOT			CA	R
INSTITUT LAIKA DERMOGRAPHIE				
901 461 798 / 05 07 21		31 12 22	Comptes non déposés	
41 Boulevard du 14 JUILLET	10 000 TROYES			
Laïka PEDUZZI				
Redressement le 22 06 22 / Liquidation judiciaire le 28 03 23				

On peut trouver en tapant sur GOOGLE les mots EST ECLAIR GUINOT TROYES un article publié par le journal local avec une photo de madame Laïka PEDDUZI et de ses deux employées et plusieurs informations intéressantes.

J'ai rencontré une première fois madame Laïka PEDUZZI avec la commerciale MARY COHR avant sa venue sur TROYES et pour l'aider à s'implanter, ayant de nombreuses relations dans l'immobilier j'ai pu lui trouver 5 instituts ou locaux intéressants mais elle les a tous refusés.

Ayant pris contact avec plusieurs agences immobilières, l'institut exploité par la société EDS et vide depuis des années lui a été proposé avec un droit au bail de 30 000 euros et un loyer de 1 600 euros. Madame Laïka PEDUZZI a accepté oralement heureusement sans rien signer et fait suivre cette offre au siège de GUINOT qui m'a appelé.

J'ai tenté une dernière fois de la dissuader de prendre ce local mais madame Laïka PEDUZZI n'a rien voulu entendre. Pour lui faire économiser 30 000 euros, je lui ai donné les documents que j'avais rassemblés pour d'autres locaux en lui conseillant de faire croire au gérant de la société EDS et propriétaire des murs, monsieur Alain BILLON que finalement elle allait en prendre un autre qu'elle pouvait avoir sans droit au bail à moins qu'il renonce à sa demande de 30 000 euros.

J'avais pour argument que monsieur Alain BILLON ayant fermé son agence immobilière et ayant ce local vide depuis des années, il avait tout intérêt à oublier son droit au bail et accepter de louer sans. De plus le loyer était trop élevé et on pouvait trouver aussi bien pour moitié moins cher mais madame Laïka PEDUZZI l'a quand même accepté.

Comme on peut le lire dans l'article, l'institut avait une surface de 115 mètres carrés ce qui est deux fois trop grand et explique en partie le loyer deux fois trop élevé. Il était facile de trouver des locaux de 60 mètres carrés pour moins de 1 000 euros et avec de meilleurs emplacements.

En moins d'une heure, j'ai donc fait économiser 30 000 euros et je lui proposé encore une fois mon aide et notamment de lui donner gratuitement un très beau fichier client récupéré dans la faillite d'un autre commerce avec plus de 1 800 noms de femmes chefs d'entreprises à TROYES ou sur l'agglomération. Nouveau refus de madame Laïka PEDUZZI qui avait déjà préparé son propre projet de communication et de marketing qui n'avait rien à voir avec celui proposé par GUINOT.

Madame Laïka PEDUZZI a notamment acheté des spots radios et de l'affichage GIRAUDY, solutions aussi coûteuses qu'inefficaces.

J'ai fait économiser 30 000 euros pour son droit au bail, madame Laïka PEDUZZI mais pour me remercier elle ne m'a même pas invité à l'inaguration.

Madame Laïka PEDUZZI s'est retrouvée en redressement judiciaire et je suis allé la revoir pour à nouveau lui proposer mon aide et elle l'a encore une fois refusée. La liquidation judiciaire a été prononcée.